

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 30/04/1937 30/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

M. A. Besse est autorisé, sous réserve des droits des tiers, à occuper à titre provisoire, un terrain non loti d'une superficie de 6.000 mètres carrés situé au sud des terrains militaires et en bordure sur 60 mètres de la route d'Ambouli.